

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 26 mars 2018

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 20, 21 et 22 mars 2018

2018 DLH 80 Subvention (999 000 euros) et convention pluriannuelle 2018-2020 avec l'association SOLIHA Paris-Hauts-de Seine-Val d'Oise (8e).

M. Ian BROSSAT, rapporteur

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu le projet de délibération en date du 6 mars 2018 relatif à la signature de la convention pluriannuelle entre la Ville et l'association, fixant également l'attribution au titre de 2018 d'une subvention à l'association SOLIHA Paris-Hauts-de Seine-Val d'Oise ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission ;

Délibère :

Article 1 : Madame la Maire de Paris est autorisée à signer la convention pluriannuelle, dont le texte est joint à la présente délibération, entre la Ville de Paris et l'Association SOLIHA Paris-Hauts-de Seine-Val d'Oise, relative à l'attribution d'une subvention à cette dernière au titre de l'année 2018.

Article 2 : Madame la Maire de Paris est autorisée à verser à l'Association SOLIHA Paris-Hauts-de Seine-Val d'Oise une subvention de fonctionnement de 999 000 euros pour 2018.

Article 3 : La dépense sera imputée au budget de fonctionnement de la Ville de Paris pour l'exercice 2018.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

Anne HIDALGO